

## **Prises de position sur les objets de la politique de l'éducation en vue de la session du Grand Conseil de septembre 2022**

INC 049-2022 Motion  
2022.RRGR.62

Daniel Wildhaber / Bruno Vanoni  
+ 2 cosignataires

### **Exploiter tout le potentiel : soutien des professionnel·les dans leur formation pour intégrer le corps enseignant**

Le Conseil-exécutif est chargé

1. de permettre à celles et ceux qui exercent une activité professionnelle de rejoindre les rangs du corps enseignant en recrutant les profils qualifiés pour la formation et en ouvrant les possibilités de se former en cours d'emploi ;
2. d'octroyer aux personnes de plus de 30 ans souhaitant se tourner vers l'enseignement des bourses ou des prêts pour financer leur formation. Le groupe cible et le montant du soutien financier sont à définir ;
3. de garantir le financement de cet encouragement à la formation par des contributions subsidiaires du canton et éventuellement par le remboursement des prêts accordés. L'octroi des bourses est conditionné à une obligation de remboursement qui décroît d'année en année et devient caduque après cinq ans d'enseignement ;
4. d'évaluer l'efficacité des mesures cinq ans après leur introduction et de les adapter aux nouvelles circonstances.

#### **Prise de position du Conseil-exécutif :**

- Proposition : Chiffre 1 : adoption et classement  
Chiffre 2 : adoption sous forme de postulat  
Chiffre 3 : adoption sous forme de postulat  
Chiffre 4 : adoption sous forme de postulat

Le Conseil-exécutif reconnaît l'importance du soutien aux personnes qui changent de profession. Il existe déjà pour eux de nombreuses offres de soutien financier et de contenu avec l'"admission sur dossier", les bourses, les prêts et les contributions à la formation. Le Conseil-exécutif estime qu'il est judicieux de les réexaminer régulièrement et recommande d'adopter tous les points, mais seulement le premier sous forme de motion. Le premier point, qui vise à améliorer les possibilités de recrutement de professionnels compétents, doit être classé comme réalisé.

#### **Prise de position de Formation Berne**

Recommandation Formation Berne : adoption sous forme de motion

L'association professionnelle souligne auprès de la Direction de l'instruction publique et de la Haute École pédagogique l'importance de créer de bonnes conditions pour les personnes qui

souhaitent se lancer dans la profession d'enseignant·e au cours de leur vie professionnelle. Il est important que la formation ne soit pas réduite en cas de seconde voie - car c'est la condition pour la qualité ultérieure - mais que le soutien se fasse sous forme de temps et/ou de financement. Les bourses et les prêts, l'octroi d'allocations de formation sont des moyens d'y parvenir. Diverses précisions sont apportées dans la motion. L'association professionnelle recommande d'adopter l'intervention, au mieux sous forme de motion, au minimum sous forme de postulat. Le regard critique sur les mesures existantes doit être maintenu et leur amélioration doit en être l'objectif.

Anna-Katharina Zenger  
Responsable syndicale

Berne, le 29.08.2022